



CLASSIC MID-AMATEURS

De la Ligue de Golf des Pays de la Loire

Samedi 20 & Dimanche 21 septembre 2025
GOLF D'ANGERS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs, ayant **25 ans ou plus** la veille de l'épreuve, être licencié à la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du droit de jeu fédéral ou être licencié dans une fédération étrangère reconnue. La licence, certificat médical ou questionnaire de santé devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements. Pour les joueurs non licenciés en France, avoir répondu négativement au questionnaire de santé disponible sur le site de la FFG

FORMULE DE JEU & MARQUES DE DÉPART

Simple Stroke-Play - 36 trous sur 2 jours – 18 trous par jour

Messieurs : marques de départ : blancs / index : < ou = 15,4
Dames : marques de départ : bleues / index : < ou = 18,4

DROITS D'ENGAGEMENTS

Pour la journée d'entraînement du vendredi 19 septembre (réservation obligatoire auprès du golf) :
Golf d'Angers – 02.41.91.96.56

90€ : Non Membres

45€ : Membres Golf d'Angers

Le lien pour l'inscription est disponible sur le site Internet de la Ligue de Golf des Pays de la Loire, via HelloAsso avec paiement par Carte bancaire.

L'inscription ne sera effective qu'à réception de la confirmation de paiement avant la date de clôture des inscriptions soit le 6 septembre 2025 minuit.

Un joueur pourra annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription. Dans cette hypothèse les frais d'inscriptions lui seront remboursés. En cas d'annulation au-delà de ce délai, les frais d'inscriptions resteront dus.



CHAMPS DE JOUEURS

Le champ des joueurs sera limité à **96 joueurs** dont 24 Dames et 10 wild card.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, puis des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué. Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, l'organisateur de l'épreuve pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs rentrant dans les critères de participation de l'épreuve. La liste provisoire des joueurs retenus sera publiée sur le site de la Ligue de Golf des Pays de la Loire le mercredi 10 septembre 2025 à 12h.

DÉPARTS

Départs du 1er tour : selon les recommandations fédérales soit bloc 2, puis bloc 1, puis 3 et bloc 4. Les intervalles seront de 11 minutes. Les horaires de départs seront disponibles sur le site de la Ligue de Golf des Pays de la Loire le vendredi 19 septembre à 12h.

Départs du 2nd tour : dans l'ordre inverse des résultats. Les horaires de départ du deuxième jour seront communiqués au soir du 1er tour et disponibles sur le site Internet de la Ligue de Golf des Pays de la Loire.

DÉPARTAGES

Départage : en cas d'égalité à la fin de l'épreuve pour la première place du Classic Mid-Amateurs Messieurs & Dames, le départage se fera par un PLAY-OFF en mort subite sur les trous 1 & 18.

En cas d'impossibilité de terminer un PLAY-OFF ou de le faire jouer, le classement provisoire RMS deviendra définitif.

CLASSEMENTS & REMISE DES PRIX

Le classement se fera sur l'addition des 2 tours. La remise des prix aura lieu le dimanche 21 septembre, 15 minutes après l'arrivée du dernier joueur et sera suivi d'un cocktail.

Seront récompensés : Les 3 meilleurs prix bruts Dames et les 3 meilleurs prix bruts Messieurs

CHAMPION & CHAMPIONNE DE LIGUE

Les Titres de Champion et Championne de Ligue Mid-Amateur de la Ligue de Golf des Pays de la Loire seront attribués lors du Classic Mid-Amateur

Conditions : être licencié(e) et membre d'une AS d'un club de la ligue des Pays de la Loire.

Pour tous les titres de **Champion/ Championne de Ligue**, le départage se fera selon le classement RMS à l'issue de l'épreuve, pas de PLAY OFF.



INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il serait impossible de terminer le dernier tour, le classement définitif sera établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Il est désigné, ainsi que les arbitres, par la Commission Sportive de la ligue des Pays de la Loire. Le Comité de l'épreuve est constitué au minimum de :

- 1 représentant de la Ligue.
- 1 représentant du Club d'accueil.
- 1 arbitre désigné par la commission sportive de la Ligue.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Classic Mid-Amateurs pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

SÉCURITÉ

En cas d'urgence, un défibrillateur est situé dans le club house, près du bureau de la direction. Contacts (privilégiez les n° rapides) : Urgences : 112 / Samu: 15 / Pompiers: 18